**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU
du 4 novembre 2013**

Présents :

Président : Pierre PAGAN

Trésorier : Thierry ROUGET

Secrétaire : Alain LANNELONGUE

Membre : Viviane LANNELONGUE

Invité : Corine PAGAN

Objet : Préparation après-midi country du 10 novembre.

SALLE :

La salle est retenue mais on ne pourra pas l’avoir avant le dimanche matin, car elle est louée le samedi.

Le dimanche matin à 10 h faire un état des lieux complet. Coco, Thierry, Viviane et Alain

A 10h30, aménagement de la salle, tout le monde est convié. Prévoir un petit sucré-salé pour le repas de midi

Ouverture des portes entre 13h15 et 13h30 suivant l’arrivée des danseurs

INSCRIPTIONS

Coco a déjà reçu 130 réservations, mais manquait Fontevraud Ligré et Avoine.

Depuis Josiane nous annonce 17 participants.

Crêpes :

Mme Preto n’est pas disponible. Il faudra s’organiser pour faire les crêpes nous-mêmes.

Jeudi soir, il faudra vérifier la cuisine pour cuire les crêpes. Coco et Viviane amène une poêle de 26 cm pour faire les crêpes (Est-ce suffisant en nombre ?)

SACEM

La SAEM est informée de la tenue d’un bal country à Avoine. C’est la secrétaire de l’uSEab qui a fait la déclaration. On verra par la suite comment çà se passe

PRIX D’ENTREE

Le prix d’entrée est fixée à 6 euros sans crêpes ni boisson. La raison est qu’au-delà de 6 euros la SACEN est beaucoup plus chère et que si le prix comprend à manger et à boire ce n’est plus bal mais diner dansant dont plus cher aussi.

SONO

Pierrot vérifie la sono, mais ne sera là que vers 11h pour l’installer.

ACHATS :

Thierry et Alain s’occuperont des courses, en principe mardi soir. On part un peu à l’aveuglette car c’est la première fois qu’il n’y a aucun boisson comprise dans le prix d’entrée

Le secrétaire Le Président

Alain Lannelongue Pierre Pagan